



90 euros  
par  
personne\*

## Formation théorique

**Initiation à l'aquaponie : comment concevoir et gérer son unité ?**

- Une formation d'une journée pour approfondir vos connaissances, autour de la serre aquaponique du Village Partenaire
- Trouvez des réponses à vos questions pratiques et techniques sur l'aquaponie
- Des outils utiles, un guide d'information et des experts à votre disposition

### Agenda de la journée de formation : 9h00 – 17h00

- Contexte général et objectifs
  - Visite de la serre
- Les poissons, les bactéries et les plantes
- Paramètres physico-chimiques de l'eau
- Les différents systèmes aquaponiques
  - La gestion au quotidien
- Réflexion autour de la construction d'une unité aquaponique
  - Exercice de mise en situation



**Modalités d'inscription :** 90 euros à verser sur le compte du Centre d'Entreprises de Saint-Gilles BE44 0910 1245 6445 au plus tard 8 jours avant le début de la formation, avec la communication « Formation aquaponie + votre Prénom + votre Nom +adresse mail ».

- Contactez-nous par email ([info@villagepartenaire.be](mailto:info@villagepartenaire.be)) ou par téléphone (02/537 44 44).
- Adresse : Village Partenaire - Rue Fernand Bernier, 15 - 1060 Saint-Gilles .
- Formateur : Pierre Léger - [info@villagepartenaire.be](mailto:info@villagepartenaire.be)

- Café et thé ainsi qu'une boisson et un sandwich vous seront offerts lors de la pause de midi